

## Hôtel à insectes

L'hôtel à insectes, appelé aussi nichoir à insectes, est un dispositif qui vise à faciliter la survie d'insectes et d'araignées, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées, à l'exemple du jardin potager ou du verger.



Ces structures permettent de sensibiliser le public, en particulier les jeunes, à l'importance de la biodiversité. A Magny-les-Hameaux vous pouvez en voir "fleurer" un peu partout dans la Ville à la suite d'initiatives collectives (construction par des habitants avec le Centre social Albert Schweitzer) et/ou personnelles comme aux jardins familiaux.

Loger les insectes, oui, mais par n'importe lesquels : l'objectif est d'abord, pour les jardiniers, de favoriser les espèces d'insectes auxiliaires, précieux alliés pour lutter contre les parasites des plantes. Ce n'est pas tout à fait de la lutte intégrée, très utilisée en culture biologique, mais presque : on n'introduit pas artificiellement des populations d'insectes bénéfiques, mais on les attire dans son jardin, et on les encourage à y rester, afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles ou assurent la pollinisation.

L'autre avantage est qu'on contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage !

Enfin, il est amusant de suivre l'occupation de ces abris, qui peuvent d'ailleurs s'avérer décoratifs, élaborés avec des matériaux naturels : fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses...





### Infos pratiques

En 2019, la Ville a notamment offert lors de la remise des prix du concours maisons et balcons fleuris un hôtel à insectes à l'ensemble des participants.

### **Les clés du succès de l'hôtel à insectes**

Le principal critère à prendre en compte est l'emplacement de l'abri : de préférence au Sud ou au Sud-Est, le dos aux vents dominants, avec un toit imperméable (en ardoise par exemple) pour le protéger de la pluie, et surélevé d'au moins 30 cm pour le mettre à l'abri de l'humidité du sol. Une armature en bois permet de rendre l'ensemble plus étanche. L'endroit choisi devra être assez calme, à l'écart des allées et venues, et à côté d'un parterre de fleurs sauvages ou cultivées, afin que les insectes aient un accès facile à leur nourriture.

Liens utiles

[Comment fabriquer un hôtel à insectes ?](#)